



VISIO

Relevé de Conclusions

Conseil de quartier Saint Liguaire

Le 8 mars 2021 à 20H00



Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : M. ROBERT

Présents :

- Les conseillers de quartiers
- Le public
- Elus :

Guillaume JUIN (co-président élu du conseil de quartier de Saint Liguaire)

Philippe TERRASSIN (adjoint à la vie participative)

Agents municipaux du service Proximité et Relations aux Citoyens :

Bénédicte GABRIEL, responsable du service proximité relation aux citoyens

Maëlle ROBERT, coordinatrice participation citoyenne

Présentation générale du Conseil de quartier + les élus présents à la soirée

Lydia ZANATTA, Karl BRETEAU

Prise de parole de Michel NICOLLE, ancien co-président habitant, pour un bilan :

En 2017, le Conseil de Quartier était formé de 23 Léodgariens.

Durant cette période, une seule commission a été effective, celle du Cadre de Vie, alors que 3 commissions avaient été prévues le 7 novembre 2017 :

- Espace Public : 14 membres,
- Animation et Vie du Quartier : 6 membres,
- Valorisation du Patrimoine : 2 membres.

Ce qui signifie que le Cadre de Vie a pris en charge l'ensemble des projets de ces trois premières commissions.

Malheureusement, en raison du COVID, nous n'avons pas pu avoir de réunion en 2020.

LES REALISATIONS EFFECTUEES

1) La rue du Grand Port : Comme prévu depuis plusieurs années, le réaménagement de la rue du Grand Port a été réalisé de façon très positive en prenant en compte l'attente des habitants locaux.

2) Rue du 8 Mai 1945 : Conformément à notre demande, l'éclairage a été recréé d'une manière très moderne et réaliste à partir de l'énergie solaire.

3) La salle des Fêtes : création d'un coin office et reprise des murs.

4) Rue de la Levée de Sevreau : réfection de la voie, les places de stationnement, la chaussée, l'écoulement des eaux pluviales, le lien avec la voie privée des habitants locaux

LES REALISATIONS EN ATTENTE D'ETRE EFFECTUEES

1) L'Espace Intergénérationnel :

Il s'agit pour nous d'un espace public et d'un lieu de rencontres.

Dès le début, proposé sur les deux terrains de la propriété de la ville, situés au Centre Bourg (un projet immobilier était prévu sur ce site).

Monsieur le Maire, suite à nos différentes interventions, a accepté en janvier 2019 d'utiliser la parcelle 162 pour la création d'une Aire de Jeux. Toutefois, l'autre parcelle reste immobilière.

Nous avons présenté le constat que notre cœur de quartier n'a pas de lieu de rencontre. Nous proposons :

- une aire de jeux pour les enfants,*
- une city-stade pour les ados,*
- un espace pétanque et fitness pour les adultes.*

Cette réalisation fera la jonction entre les habitants des lotissements et ceux du quartier ancien.

A ce jour, le terrain de pétanque est situé sur le square Laurent PAGE et réalisé avec plantation d'arbres.

Effectivement, il est fréquemment utilisé. Très agréable et positif.

Le service étude souhaite s'assurer que le plan du futur espace intergénérationnel répond à nos attentes.

La rencontre prévue le 26 février, a été repoussée. Nous ne connaissons pas encore la date.

2) Rue du Moulin : (Vers l'école Agrippa d'Aubigné) Les problèmes à régler :

- les problématiques de stationnement,*
- les difficultés des parents d'élèves à déposer leurs enfants en toute sécurité.*

Seule la limitation de vitesse de 30 KMH a été installée.

3) Le cimetière : *En raison de l'impossibilité actuelle d'obtenir des concessions, même si une vingtaine d'emplacements pourrait être libérée, nous avons proposé de réaliser des concessions cinéraires au niveau de la Chapelle en ruine. Nous n'avons toujours pas de réponse.*

4) L'impasse du PORT-LATEAU : *Une rencontre a eu lieu avec les riverains. Il est donc prévu de prendre en compte l'écoulement des eaux, de remettre à jour les revêtements et l'accès à la cale.*

5) La Maison du Quartier : *Il nous a été indiqué que la maison du Quartier serait vendue (prévu le 16 mai 2018).*

LES PROJETS QUE L'ON POURRAIT PRESENTER

- La remise en marche de l'horloge sur le bâtiment de l'ancienne mairie, aujourd'hui école Agrippa D'Aubigné.

- La voie ferrée à transformer en piste cyclable,

- Une table de pique-nique et un banc qui existaient avant sur le chemin de la Clie, derrière le stade des PTT,

- La possibilité de l'implantation d'arbres derrière la boulangerie sur le terrain qui longe l'aire de jeux,

- L'entretien du bord de la rivière entre Sevreau et le pont de la Tiffardière,

- L'ancienne MPT : la possibilité d'en faire le lieu de l'épicerie associative et/ou d'y loger un cabinet médical.

- Pour ce qui doit être loti derrière la boulangerie, faire que cela soit fait dans le bien commun, ex : maison familiale de deux étages avec le bas pour les anciens de la famille, ou autre projet d'hébergement pour les anciens du quartier ou lieu de crèche.

Remerciements à

Florence GILBOT : référente de la commission du Cadre de Vie. Son action a été constamment positive et efficace, prenant en charge tous les intérêts de notre quartier.

Franck PICARD : Non seulement il a lui aussi participé très fortement au Cadre de Vie, mais aussi, quand il a su que je ne me représenterai plus à la fonction de co-président, et malgré l'importance de son activité professionnelle, il a décidé de se présenter pour me remplacer.

Michel NICOLLE.

1- LES ACTUALITES DU QUARTIER

- ESPACE INTERGENERATIONNEL

Quelques petits ajustements au niveau de l'étude sur le projet d'aménagement nécessitent de caler la restitution à la mi-mars.

Info au 22/03 : le rendez-vous s'est tenu le 19 mars dernier. Projet présenté.



- IMPASSE DU PORT LATEAU

Mise en sécurité de la cale d'arrivée du bateau : projet à l'étude

La réfection de l'impasse ne sera pas réalisée cette année : elle n'a pas été retenue dans les priorités en termes de réfection de voirie sur le programme annuel municipal



- RUE DU PONT ROUGE

Demande des riverains sur une sécurisation :

- piétonne
- de l'éclairage

Pour un accès facilité à l'arrêt de bus situé rue des Boutinets

En cours d'étude à la direction de l'espace public

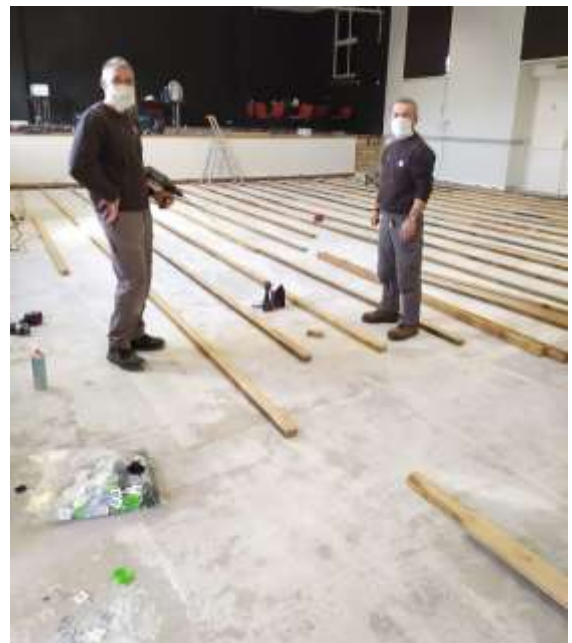
Un rendez-vous sur site sera prochainement programmé pour expliquer les intentions d'aménagement.



- REFECTION DU SOL DE LA SALLE DES FETES

La dalle a été refaite ainsi que l'isolation

Un nouveau plancher est en train d'être posé par les menuisiers du centre technique municipal de la Ville de Niort.



- DIAGNOSTICS SUR SITE



- Concernant l'éclairage autour de la salle des Fêtes :

Le mât d'éclairage va être supprimé

Un éclairage sera prochainement posé pour éclairer le chemin piéton qui passe dans le square Laurent PAGE afin de sécuriser ce passage très utilisé par les habitants.



- Aménagements pour augmenter la sécurité autour de l'école Agrippa d'Aubigné :



Distribution d'un flyer + pose d'affiche aux différentes entrées

Améliorations sur la voirie prochainement effectuées :

- Poteaux pour sécuriser le trottoir replacés,
- Places de stationnement rapide créées,
- Protection du parvis par l'ajout de barrière,
- Voie piétonne marquée au sol rue du Moulin

- ANIMATIONS DU QUARTIER

Sensibiliser

En projet : parler de l'eau et de la biodiversité avec le service Education et environnement de la ville de Niort,

Ce dernier va intervenir prochainement à l'école Agrippa d'Aubigné, lors des animations en soirée pour les élèves.



Ce qui pourrait être envisagé : prolonger l'évènement par une action intergénérationnelle pendant un après-midi avec à la clé un spectacle sur l'eau

Faire travailler les commissions si elles le souhaitent pour créer un évènement.

Un petit marché ?

s'inspirer d'une formule qui fonctionne très bien à Souché : le petit marché

La formule est simple : des exposants, une animation musicale, une buvette tenue par l'APE, des bénévoles et beaucoup de convivialité !



L'association « yakayalé » avait tenté une édition il y a quelques années qui malheureusement n'avait pas trouvé son public.

L'association est partante pour une nouvelle édition orchestrée par le conseil de quartier et avec Le concours de l'APE.

Quelques informations et questions partagées :

- Autre proposition d'animation : l'association SUMBIOSIS propose une animation de plantation d'une forêt comestible.

Il est à présent nécessaire de réfléchir collectivement aux propositions de positionnement. En effet, ce projet pourra difficilement trouver sa place sur l'espace intergénérationnel dont la destination est déjà calée sur l'ensemble des 2 parcelles.

- Information concernant le prochain vide grenier léodgarien : il est envisagé au 19 septembre.
- Le bateau à chaîne a 100 ans cette année !
- Plantation sur les écluses (rétrécissements de chaussée) de la rue du Grand Port : les services municipaux ont été relancés.

- Nettoyage des rampes du pont de la Tiffardière ? cette demande a été intégrée dans la planification du Ouvrages d'art et hydraulique donc sera effectué prochainement.
- Retour de l'APE sur les travaux effectués autour de l'école : les utilisateurs sont dans l'ensemble contents des nouveaux aménagements par contre les riverains de la rue du Moulin semblent gênés par le couloir dédié au piéton (les services techniques vont prendre rendez-vous avec les riverains).

2- PRESENTATION INTER CONSEILLER

Ce que j'aime dans mon quartier ?

Ce que j'aimerais améliorer ? Quelles animations pour faire vivre mon quartier?

Groupe n°1 :

- difficile de se socialiser en ce moment, à part par le biais de l'école,
- une réunion d'accueil des nouveaux ou la distribution d'un fascicule serait un vrai plus,
- le calme du quartier est très apprécié,
- un centre de quartier plus animé pour la communauté et le bien de tous (penser aux personnes âgées).

Groupe n°2 :

- tranquillité du quartier,
- accès facile à la voie verte,
- bonne desserte des bus,
- demande d'une sécurisation de la rue du marais pour les vélos,
- développer la communication au sein du quartier.

Groupe n°3 :

- ce quartier est plus considéré comme un village pour beaucoup,
- le centre du quartier doit être préservé et animé,
- se retrouver : la perspective de l'espace intergénérationnel est attendue,
- circulation en générale à améliorer pour le vélo,
- boulangerie à préserver car c'est un lieu de rencontre.

Groupe n°4 :

- le bien-vivre dans le quartier est apprécié car dimension humaine, accès au sport et à la vie associative,
- maintenir nos services et peut-être en avoir d'autres,
- convivialité : « quartier qui a une âme »,
- projet voie verte,
- ambition : une vraie collaboration entre les membres du quartier et la mairie,
- faire un marché à la Léodgarienne avec les associations et l'APE

Groupe n°5 :

- participants séduits par ce quartier entre la ville et le marais,
- côté nature/ petit village avec un cœur de quartier,
- manque d'endroits pour se retrouver,
- avoir plus de services de proximité, peut-être retrouver une maison pour tous à Saint Liguair ? qui proposerait des activités pour les enfants, pour les familles, du lien...

Karl BRETEAU (élu à la coopération citoyenne) rebondit sur l'accueil des nouveaux Niortais qui va prochainement être remis en place. Il sollicitera les conseillers pour savoir qui souhaite être ambassadeur.

3- ELECTION DU CO-PRESIDENT HABITANT ET CHOIX DU REFERENT COMMISSION MOBILITE

VOTE RESERVE AUX CONSEILLERS DE QUARTIER

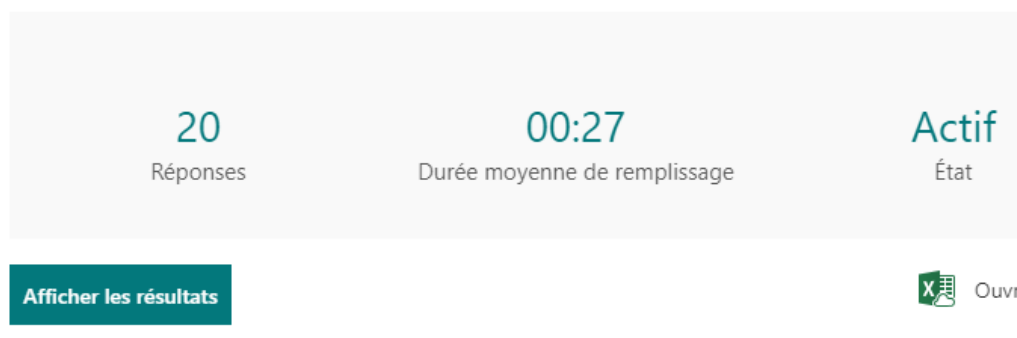
Mémo : Avant chaque conseil de quartier, une réunion de bureau est organisée afin de préparer l'ordre du jour.

Le bureau est composé du co-président élu, du co-président habitant, du référent de chaque commission et du coordinateur de quartier.

Choix entre deux candidats :

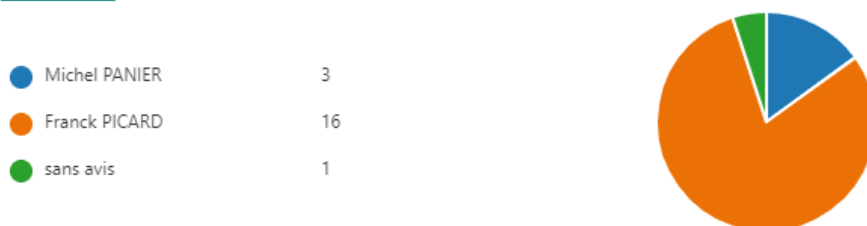
- Michel PANIER : nouvel arrivant mais enfant du marais, propose une permanence pour recueillir la parole des Lédogariens.
- Franck PICARD : souhaite travailler dans la co-construction et le collaboratif.

Election du co-président habitant du quartier Saint Liguairé



1. Votez pour élire votre co-président habitant

[Plus de détails](#)



Franck PICARD est donc le nouveau co-président habitant : « ce nouveau mandat est un challenge très intéressant pour les anciens et les nouveaux conseillers ».

Le référent Mobilité sera Franck PICARD sur ce quartier. Il sera suppléé par Séverine HAMBACHER.

4- TEMPS D'ECHANGES

Quand commençons-nous à travailler en commission ?

Le service va proposer des rendez-vous en visioconférence afin de constituer vos groupes de réflexion dès le 10 mars.

Pour rappel, le règlement général sur la protection des données interdit de diffuser les coordonnées c'est pourquoi il vous sera proposé de faire de courtes réunions en visio afin d'échanger entre vous vos coordonnées. Libre à vous ensuite de continuer sur le créneau ou de proposer une nouvelle date pour commencer vos groupes de travail.

Les arrosoirs dans le cimetière ? Le service Cimetières de la ville de Niort nous avait répondu en janvier à votre question. Les arrosoirs sont régulièrement volés même lorsqu'ils sont équipés d'une consigne. Face à ces incivilités, Il avait été décidé de ne plus en mettre.
Le service cimetière se renseigne s'il peut en mettre un dernier en libre-service.

Abattage des arbres sur la voie ferrée ? Nettoyage fait par la SNCF, c'est simplement de l'entretien, pas en lien sur une quelconque reconquête de site.

Les 13 et 20 Juin 2021 : élections départementales et régionales.

Vous serez prochainement questionnés sur vos disponibilités pour être assesseur.

Pour information vous pouvez être assesseur sur un week-end si jamais vous n'êtes pas disponible sur les deux dates.